



PREFET D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE  
CABINET DU PREFET  
BUREAU DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE

Chartres, le 14 novembre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Mesures prises en Eure-et-Loir à la suite de l'état d'urgence décrété par le Président de la République

A la suite des terribles attentats qui ont été perpétrés dans les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> arrondissements de Paris ainsi qu'au stade de France dans la nuit du 13 au 14 novembre 2015, le Président de la République Française, François Hollande, a décrété sur l'ensemble du territoire national l'**état d'urgence**.

Un **deuil national en hommage aux victimes** sera observé pendant trois jours, **les 15, 16 et 17 novembre prochains**, et **les drapeaux seront mis en berne jusqu'au mardi 17 novembre sur les bâtiments et édifices publics**.

Au niveau départemental, j'ai réuni ce jour l'**Etat Major de Sécurité** pour faire un point de la situation et donner des instructions aux forces de l'ordre.

**Les dispositions du plan Vigipirate renforcé restent en vigueur. Il est demandé à chacun de les appliquer strictement.** A cette fin, les services de la préfecture ont rappelé les consignes de sécurité qui doivent s'appliquer en la matière à leurs différents correspondants.

**En ce qui concerne les rassemblements spontanés de solidarité aux victimes, j'en déconseille fortement l'organisation.** Ces manifestations nécessitent en effet des mesures de sécurisation, **alors que la priorité doit impérativement être portée sur la sécurité générale de nos concitoyens dans le cadre de l'état d'urgence.**

En ces circonstances graves, il est nécessaire que chacun d'entre nous conserve tout son calme et fasse preuve de la plus grande vigilance de manière à illustrer les valeurs de notre République.

Si certains sont sans nouvelle d'un proche et souhaitent signaler sa disparition, ils peuvent remplir le formulaire en ligne sur [www.securite.interieur.gouv.fr](http://www.securite.interieur.gouv.fr) et seront alors recontactés rapidement par un officier de police judiciaire.

**Enfin, je rappelle que la préfecture de police de Paris a mis en place un numéro vert d'information au public : 0 800 40 60 05.**

Nicolas Quillet, Préfet d'Eure-et-Loir